



FORMULAIRE DE PROCURATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FINANCIÈRE ET ÉLECTIVE

Jeunesses Sportives Luronnes
Stade Municipal
31B Rue Henry Marsot
70200 LURE
Tel : 03.84.30.36.87
www.jslurefootball.fr
lure.js@lbfc-foot.fr

JEUDI 24 OCTOBRE 2024 – 19H30

Objet : Pouvoir de représentation à l'Assemblée générale d'association

Je soussigné/e Mme/M., membre de l'association Jeunesses Sportives Luronnes, dont le siège est situé au 31B Rue Henry Marsot 70200 LURE

Donne, par la présente, pouvoir au membre dénommé ci-après :

Mme/M. et demeurant à afin de me représenter lors de l'assemblée générale financière et élective qui se tiendra Salle Merlin, Centre Social et Culturel Jeanne SCHLOTTERER Esplanade Charles De Gaulle 70200 LURE le jeudi 24 octobre 2024 à 19h30.

Il prendra ainsi part aux votes des résolutions et aux délibérations qui seront à l'ordre du jour.

Pour valoir ce que de droit,

Fait à, le/2024

Signature du mandant
(qui donne le pouvoir)

Signature du mandataire
(qui reçoit le pouvoir)

FORMULAIRE À DÉPOSER PAR LE MANDANT EN PERSONNE OU PAR MAIL À LURE.JS@LBFC-FOOT.FR AU PLUS TARD LE MERCREDI 23 OCTOBRE 2024 À 12H00.

Extrait des statuts des JSL (article 9) :

«[...] L'Assemblée générale ordinaire ou extraordinaire de l'association comprend tous les membres âgés de 16 ans au moins au jour de cette assemblée, chaque membre ayant droit à une voix.

Un membre de l'Assemblée Générale excusé peut donner un pouvoir de vote à un membre de l'assemblée générale présent. Un membre présent ne peut être porteur de plus d'un pouvoir.